

COMMUNIQUÉ

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

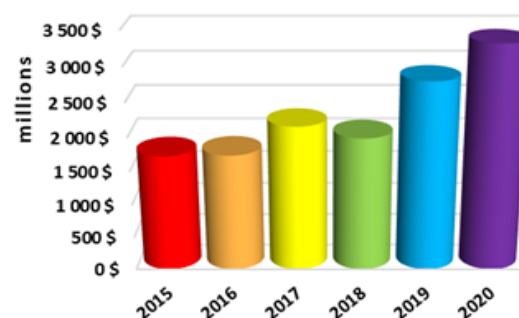
Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada a continué d'améliorer ses assises financières en 2020, de sorte qu'en fin d'exercice, sa situation financière est la plus solide observée en deux décennies. Malgré une année marquée par la volatilité, comme nous pouvons le voir ci-dessous, le Régime était entièrement capitalisé selon les deux principes à la fin de l'exercice.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2020, une hausse de 521 millions depuis le début de l'exercice. Son coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité, qui se chiffrait à 161,4 % à la fin de l'exercice, a augmenté de 8 % depuis le début de l'exercice.

La capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 152 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un excédent de 381 millions au 31 décembre 2020. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 104,6 % au 31 décembre 2020, une augmentation de 1,7 % durant l'exercice.

**Excédent de capitalisation -
Principe de la continuité**



Ce qui nous attend

L'année 2020 a été marquée par des perturbations économiques sans précédent et des marchés financiers très volatils en raison de la pandémie de COVID-19. Au Régime de retraite, nous savons que de telles situations « exceptionnelles » se produisent à l'occasion. De plus, nous savons qu'il est pratiquement impossible de prévoir avec exactitude quand elles auront lieu et quels seront leurs impacts. Par conséquent, au lieu d'essayer coûte que coûte de prédire l'avenir, nous préférons privilégier la mise en place d'un régime de retraite solide et résilient, qui peut traverser avec succès différentes conjonctures. Nous allons tirer des enseignements des circonstances de 2020 et nous en servir pour peaufiner notre approche et accroître notre résilience.

Nous sommes ravis de souligner que le Régime a affiché une belle tenue en 2020 et qu'il demeure entièrement capitalisé selon les principes de la continuité de l'exploitation et de la solvabilité. La stratégie de placement en fonction du passif du Régime lui a permis de stabiliser ses situations de capitalisation, de protéger les prestations des participants et de maintenir le coût des services courants à un faible niveau. En ce début de 2021, la pandémie de COVID-19 n'a pas encore été éradiquée et il y a lieu de croire que les marchés financiers resteront imprévisibles. Même si nous disposons de bonnes stratégies de placement pour assurer la réussite du Régime à long terme, notre rendement et nos situations de capitalisation peuvent fluctuer dans une année donnée.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	8 706 millions de dollars	8 023 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	3 313 millions de dollars	2 792 millions de dollars
Excédent (déficit) de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	381 millions de dollars	229 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 092	10 021
Nombre de participants au régime	7 377	7 459

Rendement financier

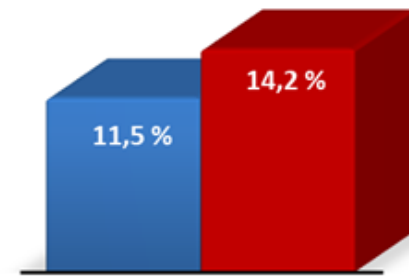
Le Régime détenait un actif net de 8,7 milliards de dollars au 31 décembre 2020, ce qui représente une hausse de 683 millions depuis le début de l'exercice. On doit cette hausse à la robuste performance des titres à revenu fixe.

Le Régime de retraite a dégagé un rendement de 11,49 % en 2020, qui est inférieur à celui de l'indice de référence de l'actif (14,16 %). Le rendement annualisé du Régime sur quatre ans, soit 10,59 %, surpasse celui de l'indice de référence de l'actif (9,91 %).

Étant parvenu à maturité, le Régime a versé des prestations de 313 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 111 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés durant l'exercice.

Rendement du Régime

Du 1^{er} janv. au 31 déc. 2020



■ Actif du Régime ■ Indice de référence de l'actif

Au revoir

Michael Mooney

Membre du Conseil de fiducie

À la retraite à compter du 31 mars 2021



La carrière de M. Mooney à CBC/Radio-Canada s'est amorcée en 1990. Avant de prendre sa retraite, il assumait les fonctions de vice-président et chef de la direction financière par intérim. Il a été responsable de diverses activités financières au fil des années, y compris l'établissement de budgets, la planification, la comptabilité et la production de rapports financiers, les relations financières gouvernementales et la gestion du risque d'entreprise. M. Mooney était membre du Conseil depuis juillet 2019 et il y a siégé en 2015, alors qu'il était chef de la direction financière par intérim. Le Conseil de fiducie tient à remercier M. Mooney pour son dévouement envers le Conseil et les participants du Régime et lui souhaite une très belle retraite.

Mise à jour concernant la COVID-19 : message aux participants

Pour que nos employés et collectivités soient en sécurité, les équipes de la Caisse de retraite, du Centre d'administration des pensions et des services de paie des retraités de CBC/Radio-Canada continuent de faire du télétravail et seules les tâches essentielles sont effectuées à nos bureaux. Les retraités continuent d'être payés le premier du mois et les nouvelles rentes seront versées à temps, moyennant la réception de tous les documents nécessaires. Fournir un service de haute qualité à nos participants demeure notre priorité.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 94 % pour le quatrième trimestre de 2020. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



Gouvernance

Lors de la réunion du Conseil tenue en mars 2021, M^{me} Sandra Mason a été réélue comme présidente du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada et le Conseil a accueilli une nouvelle fiduciaire, M^{me} Carol Najm, qui est vice-présidente et cheffe de la direction financière de CBC/Radio-Canada. Le Conseil a accepté et approuvé le rapport actuariel et le rapport d'audit du Régime pour 2020, en plus d'approuver les états financiers audités de 2020 du Régime.

Il sera bientôt possible de consulter le **Rapport annuel 2020 du Régime de retraite de Radio-Canada – Poser les bases de votre avenir**, à l'adresse suivante : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>

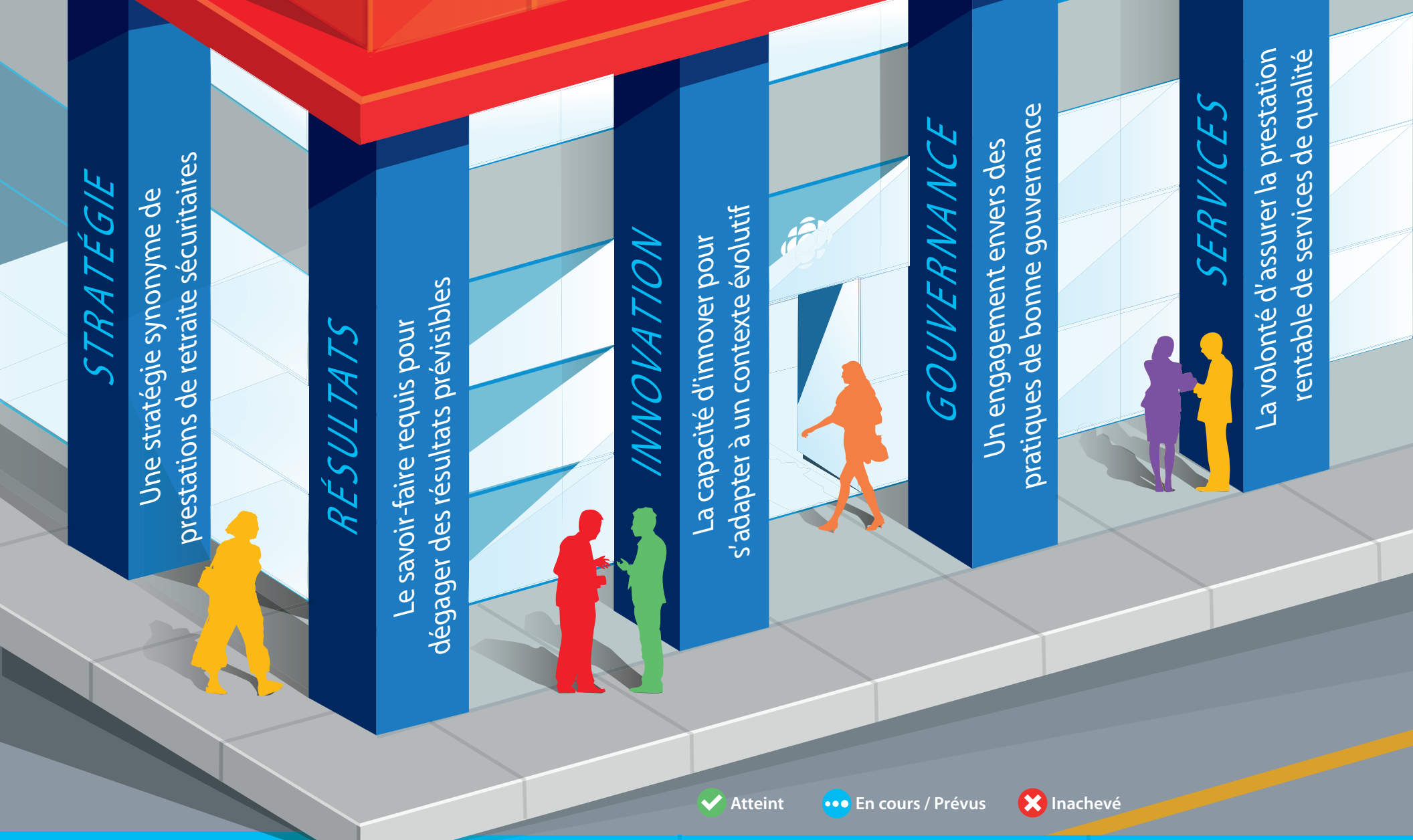
Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms (c. à d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).






Le bulletin d'information Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du Conseil de fiducie au cbc-radio-canada-pension.ca/fr

Nous assurons la sécurité des prestations

DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE



✔ Atteint
 ⋯ En cours / Prévus
 ✘ Inachevé

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 31 décembre 2020	MODE	ACTIVITÉS DE 2020 au 31 décembre 2020	MODE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2020	MODE
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur de 0,50 % au rendement de référence. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques.¹ 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> Investir de manière à atteindre les principaux objectifs de rendement de la Caisse. Mettre en œuvre les modifications apportées à la composition de l'actif pour 2020. Mettre en œuvre la nouvelle structure de l'actif. Élargir l'évaluation des risques relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auxquels le Régime est exposé. Évaluer de nouvelles possibilités et approches de placement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime est entièrement capitalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔
2 Assurer la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations conformément au texte du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et surveiller la prestation des services d'administration des pensions en fonction des ententes sur les niveaux de service (ENS). Gérer et surveiller la prestation des services de paie des retraités par CBC/Radio-Canada en fonction des ENS. Achever la mise à niveau du site web du CAP afin d'améliorer la fonctionnalité et l'expérience des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables. L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des charges administratives. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔
3 Communiquer efficacement avec les participants et les parties intéressées.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer chaque année la relation avec le promoteur. Présenter aux participants des communications complètes, claires et dans les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie de communication relative au lancement du site web afin de promouvoir l'utilisation du nouveau site web du CAP auprès des participants. Renforcer la capacité à communiquer par voie électronique avec les participants du Régime. Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées. Examiner les réunions entre le promoteur et le Régime de retraite afin de cerner les améliorations possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Une approche de communication modernisée. Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔
4 Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de traitement important. Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure. Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un nouveau Plan stratégique pour la période 2021 à 2025. Mener l'évaluation actuarielle de 2019 dans les délais prescrits. Effectuer un examen du cadre d'expression d'assurance pour évaluer le processus d'autoévaluation des mesures de contrôle du Régime. Procéder à la mise à jour bisannuelle du Registre des risques. Mener un examen annuel du plan de relève. Fonctionner sans interruption pendant la pandémie de COVID 19. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔
5 Être une organisation d'apprentissage continu.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir souvent des occasions de formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires. Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue. Offrir des occasions de formation et de perfectionnement professionnel aux employés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔ ✔ ✔ 	<ul style="list-style-type: none"> Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif. 	<ul style="list-style-type: none"> ✔

¹ En raison de la volatilité persistante des marchés boursiers en 2020, le Régime a temporairement dépassé ses attentes en matière de risque au cours du trimestre. Nous surveillons la situation et nous nous attendons à ce que les niveaux reviennent à des valeurs habituelles dans les prochains mois.